



Introduction

La transformation à l'automne 2008 de la crise financière née aux États-Unis en crise économique planétaire a été brutale. La récession s'est diffusée à un rythme rapide dans l'ensemble du monde, entraînant une montée irrésistible du chômage. En 2009, elle a atteint une profondeur inégalée depuis les années trente. Aucune région n'a été épargnée, pas même les trois grands pays émergents (Brésil, Inde, Chine) tandis que les pays européens ont assisté avec une grande passivité au laminage des compromis qui ont fondé historiquement leurs modules sociaux. Les déficits publics, amplifiés par les plans de sauvetage du système financier, sont désormais convoqués pour justifier la réduction des États sociaux quand ce n'est pas la réduction des salaires qui se profile comme « inéluctable nécessité » pour traverser la crise.

On ne trouvera pas dans cet ouvrage (et *a fortiori* dans cette courte introduction) d'analyse approfondie de la crise, de son origine, de sa durée probable et de ses issues possibles. Il n'est nul besoin d'une longue démonstration pour affirmer cependant qu'elle exprime - dans le sens premier de ce verbe - c'est-à-dire qu'elle rend la substance intime d'un certain nombre de processus sociaux, économiques et politiques qui se sont mis en place au cours des trente années précédentes. Elle est la pointe avancée, l'expression, sinon ultime du moins la plus signifiante, de ce que ces trente années veulent dire.

C'est bien un changement de paradigme qui est survenu au tournant des années 1970 et 1980 : les « Trente Glorieuses », appellation en partie fallacieuse, ont accompagné la salarisation croissante des travailleurs dans une ère de plein emploi relatif et de protection sociale en extension. Non sans contradictions, la société a connu alors un accroissement général du « bien-être » (la traduction littérale du *Welfare*). Les inégalités étaient loin d'en être absentes, qui autorisaient d'ailleurs un classement social permanent de ses membres, à travers la consommation notamment. Néanmoins, les politiques publiques affichaient une visée d'homogénéisation ou d'intégration sociale. Les années 1980 apparaissent rétrospectivement comme une inversion de cette tendance, ouvrant la voie à une société d'insécurisation sociale et économique. Les politiques d'intégration cèdent alors progressivement la place à des politiques d'insertion fondées sur le ciblage des publics - de plus en plus nombreux - touchés par cette insécurité et sur un principe de dérogation aux normes.

Ce profond changement de sens, analyse par Robert Castel en 1995¹, s'est opéré par étapes et selon plusieurs processus : l'un d'entre eux, particulièrement destructeur, résulte de l'importation dans l'ensemble de la société des préceptes et des jugements d'efficacité façonnés dans la sphère financière, rendue toute-puissante par la déréglementation des années 1980. La représentation d'un monde « dominé » par les marchés financiers oublie toutefois quelques étapes et en particulier le rôle de l'idéologie néolibérale diffusée à satiété dans l'espace public ; elle oblitère également la responsabilité des États dans ce mouvement de dérégulation et celle des politiques publiques qui ont refaçonné l'espace social en acceptant et en entérinant l'hégémonie de la finance de marché.

¹ R. Castel, *Les métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.

La césure opérée à la fin des années 1970 et au début des années 1980 revient comme un leitmotiv dans les différents chapitres de cet ouvrage. Qu'il s'agisse de protection sociale, des restructurations ou des formes d'emplois, l'insécurité est désormais la norme. La santé économique de l'entreprise n'est même plus une protection, pas plus que travailler pour l'Etat, à moins d'être fonctionnaire, forme d'emploi en déclin. Pas un jour ne passe sans annonce d'un retrait supplémentaire de la sécurité sociale (déremboursements, franchises...) ou d'un nouvel ébranlement des réglés encadrant la retraite. A rebours d'une tendance séculaire, la société évolue vers le modèle de l'insécurité sociale.

Deux préceptes ont convergé dans ce processus de déconstruction du social : la flexibilité ; et la liquidité. Tous deux conduisent au transfert du risque sur le salarié ou sur l'individu : risque social, risque économique, risque financier. La flexibilité, comme principe d'ajustement organisationnel des entreprises à la volatilité des marchés et aux changements techniques rapides, n'induit pas nécessairement la régression du rapport salarial. Elle peut même requérir des qualifications et des compétences individuelles et collectives de plus en plus complexes, qu'il s'agit de valoriser donc de reconnaître. Elle a cependant servi de justification économique à des pratiques croissantes d'externalisation et de déréglementation-précarisation de l'emploi. Au point qu'en 2008, 61 % des intentions d'embauché adressées par les employeurs à l'URSSAF étaient des contrats à durée déterminée de moins d'un mois, ce qui en dit long sur la représentation du travail et de sa rémunération dans le monde des employeurs aujourd'hui. Confortée par de telles pratiques, la pensée néolibérale cherche alors à imposer comme une évidence, dans le débat public, l'idée que la flexibilité du contrat de travail serait indispensable aux créations d'emplois, ce qui n'a jamais été montré dans les faits.

La liquidité, c'est l'extension à tous les domaines de la vie économique d'un principe roi de la finance : un capital engagé est d'autant plus « liquide » qu'il peut se transformer rapidement en argent ; quitter instantanément une position pour en prendre une autre plus prometteuse, c'est l'idéal de tout placement financier et la déréglementation financière n'a eu de cesse de favoriser cette possibilité au prétexte d'une allocation optimale du capital. La liquidité s'est imposée au-delà de la sphère financière comme l'étalon de l'efficacité : les entreprises sont devenues des marchandises dont les titres de propriété s'échangent ; ce « marché des entreprises » est devenu « liquide », avec la participation à leur capital de fonds d'investissements guidés par la recherche d'une rentabilité financière « à deux chiffres » et prompts à se redéployer dès les espoirs de retour sur investissement réalisés ou les premières difficultés apparues. Toutes les institutions ou formes collectives susceptibles d'entraver cet idéal de liquidité ont été discréditées comme autant de « rigidités » opposées à l'efficacité économique : les réglés protectrices de l'emploi, la législation sociale, la fiscalité, les cotisations sociales, jusqu'il l'Etat lui-même, enjoint à la plus extrême modestie.

Le travail est le point d'aboutissement de l'extension du domaine de la liquidité. Le rêve de pouvoir défaire les liens économiques aussi vite qu'une cession d'actifs est devenue l'horizon d'un grand nombre de réorganisations productives : le développement de l'externalisation et de la sous-traitance permet de remettre en cause rapidement les liens contractuels hérités du passé, faisant des salariés la variable d'ajustement. Comme l'avait souligné Frédéric Lordon en 2000, le processus de précarisation du salariat est l'application au travail des « *propriétés de la liquidité dont le marché financier dote le capital* »². Ainsi peuvent se comprendre les modifications du Code du travail qui s'enchaînent dans le même sens depuis quelques années, cette recherche univoque de déstabilisation des protections de long terme construites au cours de la période précédente : contrat de travail à durée indéterminée comme norme de l'emploi

² F. Lordon, *Fonds de pension, piège à cons ?*, Paris, Raisons d'agir, 2000, p. 62-63.

salarié, sécurité sociale comme mode de socialisation des risques, régimes de retraite stables rendant lisible le contrat intergénérationnel. Ce processus peut prendre une acuité nouvelle avec la concentration de la négociation collective dans l'entreprise et les possibilités renforcées de déroger à ce niveau aux normes générales protectrices.

Le transfert des risques sur l'individu est le produit de ce double mouvement de flexibilité et de liquidité, imposé dans les représentations sur le registre de l'évidence. Le salaire, fondement de la solidarité et signe de l'affiliation sociale, se voit de plus en plus concurrencé non seulement par l'épargne salariale (forme liquide du salaire) mais par des dispositifs publics qui font des salariées des assistées par l'État, et des employeurs des contributeurs secondaires de la rémunération du travail (PPE, RSA...). L'exaltation du risque, portée par des théoriciens contemporains en vogue (Anthony Giddens, François Ewald), l'incorporation des contraintes de rentabilité dans la conscience des individus, la culpabilisation personnelle vis-à-vis de la perte d'emploi ou de sa propre « employabilité », la défaisance des solidarités au profit de la mise en concurrence dans l'activité, sont autant d'aspects de l'évolution du travail contemporain réglée par le « nouvel esprit du capitalisme »³. Nul doute qu'ils n'auraient pu se déployer sans ce formidable instrument de mise au pas de la force de travail et de la société tout entière qu'a constitué l'installation d'un chômage de masse. C'est grâce à ce dernier qu'a pu s'infléchir durablement le partage des richesses au détriment des salariés, aboutissant à miner l'un des compromis fondateurs essentiels de la période antérieure.

Ces évolutions ne sont pas sans rencontrer des contradictions : tout d'abord, ces « injonctions paradoxales » des entreprises qui demandent aux salariés de s'engager dans le travail en même temps qu'elles font de leur insécurisation la pierre de touche de la gestion des ressources humaines. L'emprise croissante des formes particulières d'emploi d'un côté, le développement de l'emploi non qualifié de l'autre - sous l'effet notamment des exonérations de cotisations sociales - posent la question de l'efficacité productive de ces modalités de mise au travail. Il y a ensuite les dégâts humains, sociaux et écologiques de ces politiques qui, d'une manière ou d'une autre, se répercuteront en autant de coûts à venir et rendront de plus en plus difficiles les conditions de reproduction d'une société devenant tendanciellement de plus en plus inégalitaire.

Il y a enfin les réactions des hommes et des femmes victimes de cette formidable régression historique et qui n'entendront pas éternellement subir ce processus de dégradation de leurs conditions de vie et de travail. Les crises sociales d'une telle profondeur ne sont pas spontanément accoucheuses d'un processus d'émancipation des dominés. Elles ont plutôt engendré dans l'histoire quelques monstruosité politiques nourries de la désespérance sociale. Il n'y a nulle fatalité pourtant à de tels processus. Il convient de prendre au sérieux les enjeux de la lutte des idées car elle influe sur les perceptions de la crise et les solutions propres à endiguer ses effets. Tout cela doit rendre attentif à la bataille pour la reconnaissance des cadres interprétatifs qui se joue dans l'espace politique et intellectuel.

Le projet et l'objet de cet ouvrage sont antérieurs au brutal changement de contexte de l'année 2009. Ils sont sous-tendus par deux orientations : mettre en relation, mettre en perspectives, le tout dans un langage, sinon simple, du moins accessible. Ils traduisent l'ambition d'apporter des éclairages de longue durée sur les principaux sujets du débat social. Les auteurs travaillent, parfois depuis longtemps, sur les thèmes traités dans les différents chapitres de l'ouvrage : l'emploi, la protection sociale, le travail, les relations sociales, avec la diversité existante dans l'équipe de chercheurs qui compte des économistes, des sociologues, des

³ E Chiapello, L Boltanski, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

politistes et des historiens. Cette combinaison s'exerce dans le respect des approches disciplinaires de chacun mais avec la pratique constante de l'échange et du croisement de regards⁴.

L'approche transversale aux différents chapitres a été de questionner les fausses évidences assénées quotidiennement, avec bien souvent le soutien d'un certain discours savant. Le débat social se polarise autour d'idées simples qui masquent leur rôle mystificateur sous les habits du bon sens. Elles ne sont pas toutes fausses, bien sûr ; elles tirent même leur force en leur point de départ de réalités aussi peu récusables que la démographie, le vieillissement de la population, la concurrence internationale ou encore les bienfaits du dialogue social. Mais les indicateurs construits, les concepts et les modèles mobilisés orientent les perceptions immédiates vers la «seule politique possible», comme si l'économie et la politique (toute l'économie est politique) n'avaient pas justement pour rôle de permettre le choix entre des alternatives. Il existe d'autres façons, scientifiques, d'exprimer et de penser les questions de l'emploi et du travail, d'autres indicateurs, d'autres cadres d'interprétation qui décalent le regard et rouvrent le champ des possibles.

On trouvera dans les différents chapitres de cet ouvrage autant d'éclairages et d'angles d'entrée décalés, de propositions de « voir les choses autrement » non pas pour afficher les « vrais chiffres » mais pour inciter à questionner ceux qui sont assénés en permanence et avec tant d'assurance dans l'espace public. Il en va ainsi des évidences revisitées par l'ouvrage : des 35 heures, coupables de tous les maux économiques de la France du début du XXI^e siècle ; du SMIC qui aurait trop progressé depuis trente ans ; du Code du travail qui serait une entrave à l'emploi ; des cotisations sociales dont l'augmentation serait inconcevable, etc.

S'il permet d'ouvrir quelques failles dans la chape des idées remues et s'il donne à voir d'autres choix économiques et sociaux possibles, alors *La France du travail* aura répondu aux intentions de ses auteurs. L'enjeu n'est rien moins que la construction d'une nouvelle sécurité économique et sociale.

⁴ Egalement présente dans le code génétique de l'IRES, la comparaison internationale n'a pas été mise en œuvre systématiquement au long de cet ouvrage si ce n'est sous la forme indirecte de la connaissance comparatiste des auteurs. Le prochain opus de *La France du travail* sera davantage tourné vers l'international.